

Année scolaire 2025-2026

TARIFS DES PENSIONS – section ELECTRICITE

	CAP	BAC1	BAC2 et BAC3
Cotisation à l'association	100 €	100 €	100 €
Nombre de semaines à la MFR	13	15	20
Pension par semaine (Reste à charge familles)	159-51 (prise en charge OPCO) = 108 €		
Demi-pension par semaine (Reste à charge familles)	60-15 (prise en charge OPCO) = 45 €		
Pension annuelle	1404 €	1620 €	2160 €
Demi-pension annuelle	585 €	675 €	900 €

Manuels scolaires > A la charge des familles (montant variable en fonction des sections et selon la subvention du Conseil Régional)	60 à 150 €		
Equipements de Protection Individuelle (EPI) > A la charge des familles (liste établie avec les fournitures scolaires)	en moyenne 100 €	en moyenne 100 €	

Caisse à outils > Prise en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO) sauf pour les jeunes sans contrat à la rentrée ou sous contrat dans la fonction publique : montant maximum	500 €	500 €	
---	--------------	--------------	--

CFA MFR LE CLOS DES BAZ